



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 23 février 2022

Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre

**Déclaration du Gouvernement relative à l'engagement de la France au Sahel
au titre de l'article 50-1 de la Constitution**

Paris, Sénat

Mercredi 23 février 2022

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs les sénateurs,

La semaine dernière, le Président de la République, entouré des présidents du Conseil européen, de l'Union Africaine et de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest, a annoncé, en lien avec nos partenaires européens et africains, les principes d'un engagement renouvelé au Sahel. Cette décision s'inscrit en cohérence avec l'annonce de la réorganisation de notre dispositif faite par le Chef de l'Etat au mois de juin dernier, tout en prenant acte d'une dégradation des conditions politiques de notre présence au Mali.

Cette décision a été prise collégalement, dans un cadre partenarial totalement préservé, aussi bien avec nos alliés africains qu'euro-péens. Elle traduit notre volonté et notre détermination à poursuivre notre engagement, selon l'esprit de Takuba, dans la lutte contre les groupes terroristes islamistes au Sahel. Cette nouvelle donne nous conduit à renouveler et à adapter notre dispositif, en accélérant les évolutions décidées ces deux dernières années, en

particulier lors des sommets de Pau et de N'Djamena. Ces considérations me conduisent à soumettre à la représentation nationale, en ma qualité de chef du Gouvernement, une déclaration au titre de l'article 50-1 de la Constitution portant sur la réarticulation de notre engagement au Sahel. Cette déclaration sera suivie d'un débat.

Depuis plus de neuf années maintenant, l'action des gouvernements qui se sont succédés a été marquée par la plus grande transparence dans l'information de cette assemblée. J'en veux pour preuve la constance avec laquelle commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, sous l'impulsion de son président que je salue, a travaillé sur ce sujet, auditionnant régulièrement les ministres et les chefs militaires concernés et produisant des travaux d'une très grande qualité.

Au-delà, le débat que nous allons avoir doit permettre de répondre aux interrogations des Français. Il est également l'occasion de nous incliner à nouveau devant le sacrifice de nos cinquante-neuf soldats, morts au Sahel, au service de notre pays depuis le mois de janvier 2013. J'ai en cet instant une pensée toute particulière pour eux, pour leurs familles et pour leurs camarades blessés.

Je veux également dire à tous nos militaires qui mettent leur engagement et leur courage au service de la sécurité des peuples sahéliens, combien notre fierté est grande et notre soutien total.

Plus largement, l'action de la France au Sahel est également l'œuvre de beaucoup, diplomates, gendarmes et policiers, agents de l'Etat ou personnels du secteur privé qui incarnent partout notre pays. Nous ne l'oublions pas, comme nous n'oublions pas nos journalistes, enlevés et assassinés à Kidal en novembre 2013, ni nos jeunes humanitaires qui ont perdu la vie au Niger, en août 2020, lâchement abattus par des terroristes fanatisés. Ce fut l'une de mes premières missions en tant que Premier ministre d'accueillir leurs dépouilles. J'ai également une pensée pour nos ressortissants, dont la sécurité fait l'objet de toute notre attention.

Enfin, je veux réaffirmer notre soutien et notre amitié aux populations sahéliennes qui sont en première ligne face aux groupes armés et qui subissent de plein fouet l'insécurité, alors qu'elles vivent souvent dans une extrême pauvreté. Notre débat doit être empreint de dignité et de responsabilité, quand par ailleurs les fausses informations et les manipulations en tout genre nourrissent les soupçons et les fantasmes sur notre engagement.

Mesdames et messieurs les sénateurs, notre présence au Sahel est fondée depuis le premier jour sur un objectif clair : lutter, à la demande des pays de la région, contre les groupes terroristes et contribuer à en protéger les populations.

Nous avons, de ce point de vue, obtenu des résultats incontestables. En 2013, le Mali était au bord de l'effondrement et son armée n'était que l'ombre d'elle-même. Le nord du pays était passé sous le contrôle de groupes armés liés à Al Qaida, et la décision courageuse du président Hollande de répondre positivement à l'appel pressant des autorités maliennes et des autorités régionales a permis d'enrayer une offensive djihadiste qui avait atteint le centre du pays et menaçait Bamako. En quelques semaines, par une action audacieuse et déterminée, la progression des groupes terroristes a été stoppée et les repaires djihadistes du nord du pays ont été démantelés.

Si nous avons empêché le Mali de s'effondrer, nous avons également neutralisé les projets d'installation d'un proto-Etat inspiré par l'idéologie islamiste la plus radicale. La création d'une zone sanctuaire pour les groupes terroristes, qui aurait constitué un péril mortel pour la région et pour notre sécurité, a été entravée. Mais je veux rappeler ici que notre présence militaire au Sahel, dans le cadre multilatéral qui est le sien, nous a permis depuis lors et jusqu'à récemment encore des succès significatifs. Nos armées n'ont laissé aucun répit aux groupes terroristes, qu'ils soient affiliés à Al-Qaïda ou à Daech. Les objectifs qui leur avaient été fixés ont été pour l'essentiel atteints.

Je veux en particulier rappeler l'élimination de plusieurs chefs internationaux de ces mouvements. Ceux de la filiale sahélienne d'Al Qaida, que nous avons combattue dès 2013 et dont nous avons neutralisé les principaux responsables dont leur numéro un en juin 2020, l'émir d'Al Qaida au Maghreb islamique (AQMI), membre du Haut Commandement d'Al Qaida. Mais aussi ceux de Daech. Au sommet de Pau début 2020, les chefs d'Etat se sont accordés pour concentrer leurs efforts contre la filiale de Daech au Sahel, l'Etat islamique au Grand Sahara, qui s'installait dans la zone dite des trois frontières, aux confins du Mali, du Niger et du Burkina Faso. Ces efforts ont également été couronnés de succès puisque nous avons neutralisé les quatre plus hauts cadres de cette organisation entre mai et septembre 2021, dont le fondateur. En plus d'affaiblir durablement les organisations terroristes, cela a modifié l'envergure de leurs ambitions, les amenant à renoncer à l'instauration d'un califat territorial.

Par notre action résolue contre le terrorisme, je veux solennellement le rappeler devant la haute assemblée, et devant les Françaises et les Français qui parfois se demandent pourquoi sommes-nous là-bas : nous participons activement à la protection de nos compatriotes dans la région et nous empêchons les groupes djihadistes de créer une base territoriale et d'acquérir la liberté d'action leur permettant de se projeter dans des attaques qui pourraient toucher le sol national.

Ces succès, nous ne les avons évidemment pas obtenus seuls. Ils sont d'abord le fruit d'une volonté des Etats sahéliens de traiter ensemble les défis qui se posaient à eux, à travers le G5 Sahel, que nous soutenons de manière active.

Autre élément essentiel de notre action politique, elle visait à impliquer de manière croissante les Etats Européens à notre démarche, avec une véritable prise de conscience chez nos partenaires que la sécurité de l'Europe se jouait aussi dans cette région. Aujourd'hui, grâce à l'action patiente et persévérante de la France et de l'Union européenne au travers d'EUTM-Mali, l'armée malienne a été reconstituée. C'était une priorité stratégique et nous avons eu un rôle déterminant dans cette reconstruction, en formant plus de quinze mille cadres et soldats maliens. La force Takuba, au sein de laquelle dix pays européens se sont engagés ensemble, aux côtés de l'armée malienne, incarne également cette évolution du rôle de l'Europe et ce que les Européens sont capables de réaliser dans des environnements sécuritaires complexes.

Autre orientation majeure bien connue du Sénat, l'approche globale qui est la nôtre : à travers quatre piliers complémentaires, de nombreux acteurs se sont mobilisés dans le souci de produire une réponse large et transversale aux immenses défis de la région. Le terrorisme, mais aussi l'insécurité prospèrent en prenant appui sur la pauvreté ainsi que la faiblesse, voire parfois l'absence, de l'Etat et de ses services aux populations. La réponse de fond au phénomène insurrectionnel et au terrorisme, ce sont des autorités démocratiquement légitimes, c'est la présence de l'Etat de droit, c'est le développement économique et social. Et c'est sans doute l'Alliance pour le Sahel, née en 2017, et consolidée au sommet de Pau en janvier 2020, qui incarne le mieux cet engagement de la communauté internationale avec plus d'un millier de projets de développement financés.

Oui, mesdames et messieurs les sénateurs, notre action s'est fondée sur le principe, rappelé avec force encore récemment par le Président de la République, que l'intervention d'une armée étrangère ne peut se substituer à l'action d'un Etat souverain, ni s'émanciper d'un cadre multilatéral.

Or, en sortant du cadre de la transition, les autorités maliennes ont clairement choisi de rompre avec la communauté internationale. La France et ses partenaires, africains et européens, se devaient de tirer toutes les conséquences de ce choix grave du pouvoir malien. La communauté internationale a aujourd'hui comme interlocuteurs au Mali des autorités « de fait », issues d'un double coup d'Etat et qui ont renié, un par un, leurs engagements.

Dans quelques jours, vous le savez, il aurait dû y avoir des élections au Mali, consacrant la fin d'une période de transition qui dure déjà depuis plus de dix-huit mois. Il n'en sera rien, car la logique qui prévaut est le maintien au pouvoir de la junte, le plus longtemps possible.

La Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest et l'Union économique et monétaire ouest-africaine ont placé le Mali sous un régime de sanctions très strict. L'Union européenne, la communauté internationale et bien sûr la France sont pleinement solidaires de cette décision.

Ce régime a par ailleurs fait le choix de s'appuyer sur une organisation privée bien connue de mercenaires russes, Wagner, dont le modèle économique repose sur la prédation des richesses des pays dans lesquels elle opère. Nous le constatons en particulier en Centrafrique : cette milice nourrit la guerre, car la guerre la nourrit. Ses exactions contre les populations, ses entraves à la mission des Nations-Unies sont multiples et documentées, sacrifiant les conditions d'une paix durable. L'appui européen et international, dans lequel la France s'inscrivait à la demande des autorités maliennes, s'exerçait quant à lui sans aucune contrepartie financière ni intérêts cachés.

Il n'est aujourd'hui plus possible de nous investir dans un pays dont les autorités ne souhaitent plus coopérer ni avec les Européens, ni avec leurs voisins africains, et entravent leur capacité d'action, à l'image du mauvais procès fait récemment à nos alliés danois qui souhaitaient s'engager dans la force Takuba.

Peut-on imaginer un seul instant poursuivre nos efforts diplomatiques, financiers et notre coopération alors que nous sommes accusés de mettre en œuvre un agenda caché qui irait à l'encontre des intérêts du peuple malien ?

La prise en compte de cette réalité impose de repenser notre dispositif en le repositionnant en dehors du territoire malien, toujours dans l'objectif de lutter contre les terroristes. Sur le plan militaire, nous serons amenés à fermer les bases de Gossi, Ménaka et enfin Gao. La manœuvre s'effectuera en bon

ordre et en sécurité, comme l'a précisé le Président de la République et durera entre quatre et six mois. Nous allons d'ailleurs renforcer notre dispositif logistique à partir de la métropole. Les opérations seront conduites de manière intégrée avec nos partenaires de Takuba car la France assume son rôle de nation-cadre et agit en responsabilité. Elles devront aussi être exécutées en bonne intelligence et en coordination avec les forces armées maliennes et la MINUSMA, et nous nous y employons d'ores et déjà. Nous conduisons ces opérations suivant notre calendrier et notre organisation en donnant la priorité à la sécurité de nos soldats et à celle de nos ressortissants.

Le Niger a fait part de sa disponibilité pour faciliter cette évolution du dispositif, nous permettant ainsi de faire transiter nos flux logistiques jusqu'aux ports du Golfe de Guinée, mais aussi d'envisager notre redéploiement dans d'autres pays de la région, j'y reviendrai.

Notre appui au peuple malien, que nous respectons profondément, sera préservé, au travers des programmes de l'Alliance pour le Sahel, sous réserve que ces programmes ne puissent faire l'objet d'aucun détournement pour financer des mercenaires ou le terrorisme. Nous continuerons d'œuvrer pour que la MINUSMA puisse pleinement remplir son mandat, au profit de la protection des populations et en soutien de la mise en œuvre de l'accord de paix d'Alger.

Ces donc sur des bases renouvelées que nous allons, mesdames et messieurs les sénateurs, poursuivre notre engagement contre les groupes terroristes au Sahel. Car il n'y a pas que l'attitude de la junte au pouvoir au Mali qui conduit la France et ses alliés à adapter leur approche et à réarticuler leur dispositif. Il nous faut tout autant prendre en compte l'état de la menace, qui a évolué sous l'effet de l'action conduite par la coalition liguée contre elle.

Ne pouvant constituer un sanctuaire, les groupes liés à Al Qaïda, ont dû se disséminer dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. L'attaque du 9 février dernier au nord du Bénin, dans laquelle l'un de nos compatriotes a été tué et à laquelle nous avons vigoureusement réagi en neutralisant, dans le sud du Burkina Faso où ils avaient trouvé refuge, une quarantaine de terroristes, en témoigne avec une douloureuse actualité. Cette reconfiguration de la menace terroriste, au-delà des évolutions au Mali, nous conduit donc aussi à adapter notre stratégie et notre organisation.

La première évolution de notre engagement est précisément en lien avec la dissémination de la menace. Malgré la défection de la junte malienne, le G5 Sahel demeure un cadre pertinent pour coordonner les actions. Cependant, il

y a aujourd'hui nécessité d'adapter la réponse en l'élargissant aux zones périphériques du Sahel, et la France continuera de jouer un rôle fédérateur. Nous parlons ici de zones vulnérables, situées aux frontières nord de pays comme le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Togo ou le Ghana. Nous nous appuyerons pour cela sur le cadre existant de l'initiative d'Accra, évidemment toujours en lien avec la CEDEAO. Nous sommes déjà en pourparlers avec les pays de la région. Mais je veux ici être clair : la lutte contre le terrorisme ne sera gagnée localement que par les Africains eux-mêmes. Dès lors, nous devons leur apporter un appui adapté en construisant l'avenir avec eux, avec méthode et sans précipitation.

Nous avons donc la volonté, partagée avec nos partenaires, d'être encore davantage en soutien des Etats et de leurs populations, en partant de leurs besoins pour pouvoir mieux y répondre. En complément de ce qui se fait déjà en matière de coopération et d'aide au développement, nous nous appuyerons sur l'Alliance pour le Sahel qui, depuis 2017, permet de fournir ce soutien aux acteurs locaux qui déploient des politiques publiques et des programmes en matière de développement. Ainsi, un effort doit être clairement porté sur le volet civil de prévention, à travers des actions concrètes, en soutien de secteurs-clés. Je pense notamment à l'éducation, à la justice ou au domaine social, qui permettent d'affirmer la présence de l'Etat et de renforcer les sociétés civiles.

La deuxième évolution réaffirmée par le Président de la République jeudi dernier, à l'issue des concertations nourries conduites avec l'ensemble de nos partenaires, concerne la physionomie de notre présence militaire, dans un contexte de très grande sensibilité des opinions publiques et, je l'ai dit, d'évolution de la menace terroriste.

Notre approche doit être encore plus intégrée qu'elle ne l'est déjà. Il s'agit de mettre en œuvre un dispositif plus souple, plus agile, plus modulable, reposant sur des implantations dont la taille et la localisation doivent être revues, nous l'avons déjà évoqué avec le président Cambon.

Ce redéploiement s'effectuera d'abord au Niger, puis dans les pays voisins, selon les décisions prises ensemble. La France dispose dans la région, je vous le rappelle, de forces prépositionnées en République de Côte d'Ivoire et au Sénégal qui pourront venir en appui des Etats et de leurs forces de défense et de sécurité, lorsque cela est nécessaire et sur leur demande. Elle conduit également des actions de coopération, civile et militaire, au profit des Etats du Golfe de Guinée qui pourront être développées ou réorientées.

A l'image de ce que nous avons construit précédemment, nous voulons poursuivre notre engagement, avec nos alliés européens, selon le même « esprit Takuba » qui a fait la réussite de cette force.

La présence de la France au Sahel doit évoluer. Pas seulement parce que l'évolution de la position du gouvernement de fait malien a changé. Mais bien sûr en partie pour cela. La France, et c'est son honneur, respecte profondément la souveraineté des Etats. C'est l'Etat malien qui a sollicité, avec ceux de la zone, l'intervention de la France et de la communauté internationale en 2013. Nous prenons acte du changement radical opéré par la junte malienne, mais nous ne renonçons en rien à ce qui est la justification majeure de notre présence au Sahel : la lutte contre le terrorisme islamiste, pour protéger la zone et les populations qui y vivent, pour assurer aussi la sécurité de notre pays. Et nous avons obtenu de succès réels, dans des conditions extrêmement difficiles et qui le demeurent, grâce à l'engagement exceptionnel de nos soldats et parfois au péril de certains d'entre eux.

Nous continuons d'appliquer les principes fondateurs qui structurent notre intervention, dont nous nous sommes attachés à renforcer la concrétisation ces dernières années et qui vont guider la phase nouvelle qui s'ouvre. Le multilatéralisme, à la fois bien sûr je l'ai dit avec les Etats de la zone, ce qui n'est pas simple vu la fragilité de beaucoup d'entre eux et les graves difficultés qu'ils doivent affronter, mais aussi avec l'implication politique et militaire de nos partenaires et amis européens. Là encore, le Sénat connaît toutes les contingences qui peuvent freiner ce mouvement. Mais nous avons agi et progressé : c'est l'intérêt de l'Afrique, c'est l'intérêt de l'Europe et la France a joué, joue et continuera à jouer un rôle essentiel. Second principe, le recours à une approche de plus en plus globale et prenant en compte les intérêts des populations, des sociétés civiles et des opinions publiques, est aussi une clé de leur acceptation de nos interventions.

Les questions majeures de sécurité sont imbriquées avec d'autres problématiques et ai-je besoin de rappeler ici la vision qui est la nôtre et que porte en matière d'aide au développement la loi novatrice et ambitieuse votée à l'unanimité l'été dernier ? Là encore, nous avons collectivement progressé. C'est bien dans ce cadre global et pour mieux en assurer l'effectivité que s'inscrit la réorganisation de notre dispositif militaire, à leur rencontre des évolutions des réalités géopolitiques nécessairement transversales et, je le crois, profondément conforme à la fois aux intérêts de la France, de l'Afrique et de l'Europe.

Je vous remercie.